



16ème législature

Question N° : 18336	De M. Jean-Charles Larssonneur (Non inscrit - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Campagne de prévention du diabète	Analyse > Campagne de prévention du diabète.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Charles Larssonneur interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'intégration d'une campagne de prévention du diabète lors des rendez-vous de prévention aux âges clés de la vie. Selon Santé publique France, près de 12 % des cas de diabète de type 2 ont été découverts à l'occasion d'une complication. L'assurance maladie préconise qu'une campagne de repérage du diabète soit mise en place lors des rendez-vous de prévention aux âges clés de la vie en vue de diagnostiquer précocement le diabète et ainsi d'éviter une entrée dans la maladie en niveau 3 de sévérité pour un patient sur trois. Cela permettrait en outre d'engager des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge en vue d'agir sur des facteurs sociaux et environnementaux de survenance de la pathologie, tels que la sédentarité ou les mauvaises habitudes alimentaires. Il souhaite savoir si le Gouvernement envisage d'engager une campagne de prévention du diabète mis en place lors des rendez-vous de prévention aux âges clés de la vie.